



6. LIEUX, TECHNIQUE ET DECORS

La question de l'énergie est cruciale et un évènement peut être extrêmement consommateur d'énergie : eau, électricité, carburants... Il apparaît donc nécessaire de bien prendre en compte cette réalité et d'étudier les postes sur lesquels vous pouvez agir.

◆ Comment faire en pratique ?

1) Favoriser des lieux adéquats

Si le lieu n'est pas encore défini, le choix du site est primordial pour réduire les impacts environnementaux en amont. Certains critères sont à prendre en compte :

- Accessibilité et présence de transport en commun
- Sensibilité écologique du site (zones protégées à éviter)
- Les équipements du site (accès aux toilettes, électricité...) : un lieu déjà équipé permettra de limiter le transport de matériel et autres aménagements (groupes électrogènes, chapiteaux...).

2) Installer des toilettes sèches

Ces équipements sont efficaces en termes d'économie d'eau et très intéressants pour sensibiliser le public à la question de la préservation de l'eau. Ces toilettes peuvent venir en substitution ou en complément de toilettes « classiques » raccordées au réseau.

L'installation de toilettes sèches est explicitement autorisée par l'Arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif. Vous n'avez donc pas besoin de faire de déclaration spécifique ou de demander une autorisation pour installer des toilettes sèches.

▲ Attention cependant à s'assurer d'une solution de compostage des effluents et diffuser les consignes d'utilisation des toilettes (affichage, sensibilisation par des bénévoles) pour s'assurer de leur bon fonctionnement. **NE PAS METTRE EN PLACE DE TOILETTES SECHES SI AUCUNE SOLUTION SERIEUSE DE COMPOSTAGE N'EXISTE !**

Les recommandations minimales de la Direction Générale de la Santé pour les manifestations recevant du public sont les suivantes :

- Présence d'un point d'eau potable pour se laver les mains

- Mise en place d'un protocole de nettoyage efficient sur l'ensemble de la manifestation
- Vérifier que la filière de compostage des déchets collectés répond aux normes (l'épandage direct des matières fécales doit être interdit).

3) Réduire l'impact lié à la consommation électrique

- Privilégier des **appareils ayant une bonne étiquette énergie** : elle indique la durabilité et la sobriété énergétique par des lettres allant de A à G (du plus efficace au moins efficace).
- Privilégier les **ampoules basses consommation ou LED**, qui consomment moins et durent plus longtemps que les ampoules classiques. Attention, ces ampoules ne doivent pas être jetées, elles font l'objet d'une valorisation spécifique.
- Limiter l'usage des **piles** en achetant des produits sans piles, avec accumulateurs solaire ou avec piles rechargeables. Préférer les piles ne contenant pas de Cadmium, un des éléments chimiques les plus polluants.
- Pour l'**éclairage**, utiliser des ampoules à faible consommation électrique, proposer des projecteurs à diode ou fluocompacte.
- Si vous devez utiliser des **groupes électrogènes**, privilégier ceux avec un pot catalytique, une bonne insonorisation et opter pour des moteurs se rapprochant le plus possible de la norme EURO 4. Arrêter le groupe électrogène pendant le montage et la nuit. Il existe maintenant des groupes électrogènes fonctionnant aux agrocarburants, moins émetteurs de GES.
- Pour le **son**, privilégier le matériel compacte pour alléger le transport, les micros fils plutôt que des sans fils qui consomment plus. Dans tous les cas, réduire le volume, c'est réduire la puissance, donc la consommation énergétique.
- Opter pour la **location ou le prêt de matériel** plutôt que de l'achat de neuf.
- Etudier la possibilité d'achat **d'électricité « verte »**.

4) Le mobilier, le décor

- Préférer les matériaux réutilisables ou écologiques, les meubles de récupération et d'occasion, le mobilier en carton, les meubles éco-conçus.
- Pour l'achat de produits en bois, s'assurer qu'il provient de forêts gérées durablement garantis par le label FSC.
- Préférer des aménagements ponctuels que vous pourrez récupérer et réutiliser (ex. : mise en place d'un fléchage plutôt qu'un marquage au sol à la peinture).
- Récupérer et stocker les infrastructures réutilisables (décors mobiliers, panneaux, moquettes...) pour les éditions suivantes. Le cas échéant, penser au réseau des Ressourceries qui leur donnera une seconde vie.

◆ Evaluation - Exemples de données à collecter

- Consommation d'eau et d'énergie
- Pourcentage d'ampoules et d'appareils économiques utilisés
- Quantité de compost produit pour les toilettes sèches

◆ Ressources documentaires et contacts utiles

Où louer des toilettes sèches ?	<p>■ Eco'Art (Saint Paul et Valmalle) Xavier GROS 06 72 96 84 76 Email: toilettacompost@gmail.com / asso.ecarts@gmail.com Ses structures comprennent des toilettes simples et adaptées aux personnes à mobilité réduite, ainsi que des urinoirs.</p> <p>■ Ecolette (Aude) 04 68 74 02 16 Email: contact@ecolette.org / Site web : www.ecolette.org</p>
Législation en matière de toilettes sèches	<p>Arrêté du 07/09/2009 reconnaissant les toilettes sèches comme un dispositif d'assainissement non collectif règlementaire : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021125109&dateTexte=&categorieLien=id</p>
Les ressourceries pour l'achat / le don de matériel d'occasion	<p>■ Site web des ressourceries de l'Hérault : http://www.gammes.org/erca/</p> <p>■ Ressourcerie du Cœur d'Hérault 16 avenue du Maréchal Foch à Clermont l'Hérault 04 99 91 20 42 / ressourcerie.coeurdherault@gammes.org</p> <p>■ Atelier Interlude (Montpellier) Atelier d'insertion qui récupère des bâches usagées pour créer différents objets (sacs, rideaux de douche...). 04 67 58 90 74</p>
Où trouver un fournisseur d'électricité « verte »	<p>ENERCOOP Languedoc-Roussillon (Montpellier) 09 72 12 64 03 www.enercoop-languedoc.fr Energie 100% renouvelable (éolien, hydraulique, photovoltaïque, biomasse). Possibilité de compteurs forains</p>
Huile de friture recyclée pour groupes électrogènes	<p>Roule ma frite Alain Vernet 06 95 70 66 20 Roulemafrite66@live.fr / http://www.roulemafrite66.org/</p>

Pour toute information complémentaire

Pays Cœur d'Hérault
Mission Développement culturel
Magali LEON-PHILIP & Valérie AFFRE
04 67 44 44 46
culture@coeur-herault.fr
www.coeur-herault.fr/culture-et-patrimoine